

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 16.10.2020 **Numéro de publication:** AB02-000006634

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Symbios Orthopédie S.A.

Symbios Orthopédie S.A. CHE-106.486.794 Avenue des Sciences 1 1400 Yverdon-les-Bains

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour), dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 20-005712 N° d'établissement: 60563696

Pan d'entreprise: Secteurs de Production : contrôle final / lavage de pièces et

conditionnement en salle blanche, atelier / usinage CNC

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques (art. 28, al. 2

OLT 1)

Personnel: 8 H

Validité: 01.12.2020 – 30.11.2022

Complément à l'autorisation: Modification

Autorisation pour: VD

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).